



MUNICIPALITE DE MANSEAU
MRC DE BECANCOUR
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER 2026 DES SÉANCES ORDINAIRE DU CONSEIL

Avis public est donné par le soussigné, Jean Bélanger, directeur général et greffier trésorier, à tous les contribuables de la Municipalité de Manseau à l'effet que les prochaines séances ordinaires 2026 du conseil se tiendront dorénavant les 1^{ers} lundis à 19 h 30 selon le calendrier :

- 5 octobre
- 3 novembre
- 7 décembre

La séance ordinaire du 5 octobre sera à l'Hôtel de Ville (200, rue Roux) et celles de novembre et de décembre seront au centre communautaire de Manseau (655, rue Sainte-Marie). Toutes les séances ordinaires se déroulent devant public.

Donné à Manseau, ce 15^e jour du mois de septembre 2026.

Jean Bélanger
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jean Bélanger, directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Manseau, certifie, sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 septembre 2026.

Jean Bélanger
Directeur général et greffier-trésorier
